

Monsieur le Directeur académique,

La FSU-SNUipp vous souhaite la bienvenue dans l’Aisne. Notre département demande la plus grande attention et nous espérons travailler à son profit dans un dialogue social riche et serein pour le bien et la réussite de tous les élèves, des enseignants et de la communauté éducative dans son ensemble. Nous ne pouvons commencer cette commission s’en rendre hommage à Mélanie G, assistante d’éducation assassinée dans l’exercice de ses fonctions. Nous tenons à exprimer notre sidération et notre grande émotion devant ce nouveau drame. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille, ses proches, ses amis et notre soutien aux collègues de cet établissement.

Dans un contexte de dégradation croissante des conditions de travail, la possibilité d’exercer à temps partiel avec une quotité adaptée aux besoins personnels est plus que nécessaire pour celles et ceux qui en font la demande. Il en va de même pour les allègements de service. La FSU-SNUipp vous demande donc d’accepter tous les recours qui vous ont été formulés. En effet, depuis plusieurs années, nous constatons une réduction préoccupante de l’accès à ces dispositifs ou d’obtenir les quotités demandées. Ce recul constitue une atteinte directe au respect de l’équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Il est inacceptable que, pour des raisons de nécessité de service induites par une politique ministérielle, une gestion en mode dégradé du service public et une crise du recrutement, les enseignants en subissent les effets pervers. Quoiqu’on en dise, les enseignant-es vont mal, écrasé-es par l’accumulation des tâches demandées et la gestion de classe toujours plus difficile, cela dans un climat anxiogène et parfois violent. Le refus d’octroyer un temps partiel ou un allégement de service dont a besoin l’enseignant compliquera sa situation et le conduira à un arrêt maladie plus ou moins long qui ne facilitera aucunement ni sa situation personnelle ni sa santé ni l’organisation de la classe et du remplacement.

S’agissant du remplacement, la situation dans notre département s'aggrave de semaine en semaine. Plusieurs enseignant-e-s sont non-remplacé-es chaque jour. Les directeurs et directrices en sont à devoir prioriser telle ou telle niveau de classe et créent, de fait, une inéquité de traitement entre les élèves. Cette situation n’a rien de normal et ne doit en aucun cas être banalisée. La FSU-SNUipp demande la création immédiate de postes de titulaires remplaçants avec l’attribution de moyens supplémentaires par le ministère et non pas au détriment de poste classe. Il n’est pas concevable que les directions d’école soient mises sous pression par les IEN pour pallier des manques structurels dont elles ne sont en rien responsables.

Dans ce contexte déjà très tendu, l’annonce précipitée de nouveaux programmes scolaires pour la rentrée 2025 vient ajouter à la confusion et à la surcharge. Le calendrier est irréaliste. Le dialogue social a été inexistant. Aucune journée banalisée n’a été envisagée pour permettre aux équipes de s’approprier les nouveaux programmes et de construire ensemble pour leur application dès septembre. Les 108 heures sont largement dépassées et les fins de journées des enseignants bien remplies entre les LSU, les bilans des LPI, les réunions de fin de projets, les représentations aux parents…

Et comme si cela ne suffisait pas, voilà qu’une convention citoyenne sur les rythmes scolaires est brandie à la hâte. Une initiative qui ressemble davantage à une tentative de diversion qu’à une réponse sérieuse aux véritables enjeux de l’École : moyens, conditions d’exercice, inclusion, réussite pour tous et toutes. Une opération qui fleure bon le **prof-bashing**, au lieu de construire collectivement l’avenir de l’École.

La FSU-SNUipp continue, avec détermination, de revendiquer une École de la réussite, inclusive, émancipatrice, dotée de moyens humains et matériels à la hauteur des ambitions affichées. Ce que nous dénonçons aujourd’hui, nous le disons depuis bien trop longtemps. La Cour des comptes elle-même, dans son rapport récent, confirme l’inefficacité des politiques éducatives menées depuis 2017. En préparant cette déclaration, nous avons relu celle de l’année dernière : les constats restent tristement les mêmes. Pire encore : chaque fin d’année est marquée par des annonces précipitées, imposées dans l’urgence, au mépris du travail des services académiques comme des équipes pédagogiques.

Nous espérons donc que les décisions rendues aujourd’hui permettront de reconnaître pleinement les droits des personnels et la réalité des situations humaines qu’ils et elles vivent.